

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

**1 ERE SESSION EXTRA-ORDINAIRE DE 2019**

**REUNION DES 31 JANVIER ET 1ER FÉVRIER 2019**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE  
DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES  
(DELIBERATION MODIFICATIVE)**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) :

## **RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

Par délibération n° 18/050 AC du 8 mars 2018, l'Assemblée de Corse a désigné Mme Marie SIMEONI pour siéger comme suppléante au sein du Conseil Départemental de l'Education Nationale de la Haute-Corse (CDEN 2B).

Mme SIMEONI ayant déjà été désignée pour siéger dans cet organisme en tant que représentante des parents d'élèves, je vous propose de procéder à une nouvelle désignation pour la remplacer au titre de son mandat de conseillère à l'Assemblée de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.